

Question 01 : Action de La coopérative d'intérêt collectif « Plateau Urbain » sur le site Reille

Madame la Maire,

La société In'Li, promoteur du projet immobilier du couvent des sœurs franciscaines, site Reille, a délégué à la société Plateau Urbain la gestion de l'occupation temporaire d'un des bâtiments de cette propriété. On peut se réjouir par avance de cette occupation temporaire, menée par un acteur qui a déjà fait ses preuves. Cependant plusieurs questions subsistent, d'autant plus quand on note qu'aucune mesure de préservation des espaces verts n'apparaît dans l'appel d'offres. Ainsi,

- Comment sera encadré l'aménagement par les associations occupantes des parties communes extérieures du site ?
- Comment seront protégés les différents espaces concernés, et en particulier le précieux espace vert situé à proximité du site Reille ?
- Un état des lieux d'entrée et de sortie est-il prévu avec des experts des différentes spécialités concernées — botanistes et pédologues ?

Au-delà de cette opération temporaire qu'il faut saluer, nous sommes en attente des précisions concernant les objectifs finaux de cette opération immobilière... En particulier, avez-vous retenu des éléments du projet de la Commission Reille du Conseil de quartier Montsouris-Dareau ?